



**ENTREPRISES**

# Medadom vise 10.000 lieux de téléconsultation équipés fin 2023

**SANTÉ**

**Leader en France de la téléconsultation, avec 2.000 bornes et cabines implantées majoritairement en pharmacie, Medadom va en équiper 500 de plus du réseau PharmaVie.**

**Myriam Chauvot**  
mchauvot@lesechos.fr

La téléconsultation d'un médecin est entrée dans les mœurs avec la crise Covid, reste à étoffer l'offre. Le gouvernement pousse à l'équipement des pharmacies en matériel connecté de téléconsultation. L'arrêté qui met en musique la récente convention nationale enrichissant le rôle des pharmaciens le rappelle : un de leurs rôles est « d'offrir un accès aux soins pour tous, en particulier dans les zones à faible densité médicale ». La convention en question « définit à cet effet de nouvelles modalités de rémunération pour l'assistance à la téléconsultation en officine », souligne le texte paru au « Journal officiel » le 10 avril. Les pharmaciens seront mieux rémunérés pour s'équiper en matériel de téléconsultation.

Du coup, Medadom, le plus gros acteur français de bornes et cabines, pousse ses feux. Après avoir remporté en 2021 l'appel d'offres de l'Union des groupements d'achats publics, l'Ugap, pour équiper les lieux publics (mairies, etc.), la société vient de signer un accord-cadre avec PharmaVie et son réseau de 500 pharmacies. Il s'ajoute aux 2.000 lieux, à 90 % des pharmacies, pourvus à ce stade de ses matériels,

depuis la première borne pilote installée en avril 2019. Le maillage va s'accélérer.

« L'objectif est d'avoir équipé 10.000 lieux fin 2023. C'est réaliste, sachant qu'il existe 22.000 pharmacies, 36.000 mairies ou encore 2.000 maisons France Service », détaille Nathaniel Bern, cofondateur de la société en 2017 avec les médecins Elie-Dan et Charles Mimouni. Sur un marché de la téléconsultation représentant 5 % des consultations médicales, Medadom revendique d'avoir « 50.000 patients par mois et une croissance mensuelle à deux chiffres ». Pour l'année en cours, « l'objectif est de réaliser plus de 2 millions de téléconsultations », avance le dirigeant.

**Pool de médecins partenaires**

Pour que l'Assurance maladie rembourse la téléconsultation, une borne ou cabine doit avoir des dispositifs connectés, avec un stéthoscope et un otoscope, ainsi qu'un oxymètre et un tensiomètre. Medadom y a ajouté un thermomètre « et un dermatoscope connecté, à la demande des pharmaciens, pour les lésions cutanées », précise Nathaniel Bern.

Sur cette base, la société s'était jusqu'à présent limitée aux consul-

tations de médecins généralistes, avec la promesse d'obtenir une consultation avec un praticien dans un délai moyen de dix minutes. Pour cela, la société ne se contente pas de fournir aux pharmaciens son matériel en leasing, moyennant 219 euros par mois sur trois ans pour une borne, et 390 euros sur quatre ans pour une cabine. « Nous avons notre propre pool d'environ 200 médecins partenaires, qui travaillent dans des établissements de santé et s'engagent à faire, une partie de leur temps, de la téléconsultation avec nous », explique son cofondateur.

L'offre de Medadom va maintenant s'étoffer de spécialistes. « L'objectif est d'élargir aux psychiatres et aux dermatologues, puisque nous avons déjà des dermatoscopes », annonce Nathaniel Bern. Si, pour un dermatologue, tout ne peut se faire à distance certains sujets peuvent s'y prêter. D'autres spécialistes s'ajouteront quand les appareils connectés nécessaires existeront.

**Centre de soins**

« On peut imaginer, techniquement, de la télé-ophtalmologie, faire un fond de l'œil et des examens de la vue connectés, remarque le dirigeant. Pas forcément en pharmacie, mais



*dans des mairies ou des centres de santé. A moyen terme, le but est que la borne devienne un centre de soins à elle seule, permettant de consulter n'importe quel spécialiste. »*

Mais pour que la télémédecine monte en puissance face aux déserts médicaux et abaisse les coûts de la santé, « il faut continuer à libéraliser la téléconsultation, en supprimant de la réglementation le plafond la limitant à 20 % de l'activité des médecins », réclame Nathaniel Bern. Au risque, sinon, de passer à côté de son potentiel. « Selon des études américaines, souligne-t-il, d'ici à cinq ans, aux Etats-Unis il y aura plus de téléconsultations que de consultations. » ■



**Pour que l'Assurance maladie rembourse la téléconsultation, il faut des dispositifs connectés (un stéthoscope et un otoscope), ainsi qu'un oxymètre et un tensiomètre. Photo [Medadom](#)**

